

11. Gestion du risque « inondation »

Gestion du risque inondation

1-Réduction du risque sur les vies humaines

- Zones dangereuses
- Plan d'évacuation
- Zones refuge

2-Réduction de la vulnérabilité (Résilience)

- Bâtiments communaux et particuliers
Chauffage, Eau, Assainissement, Accès
- Artisans et commerçants: continuité d'activité
- Réseaux : Électricité, Téléphone, Gaz

11. Gestion du risque « inondation »

3-Maîtrise de l'urbanisation : cartes de l'aléa : article R 111-2

4-Dispositifs de protection

- Digue des Buissonnets sud
- Digue du lotissement des Buissonnets
- Digue ZAC du Pont des Rets
- Digue av Verdun
- Digue rue de l'Aisne